

Cartographie des cours d'eau

Fiche de signalement des anomalies de cartographie sur le département de l'Hérault

Si vous constatez des incohérences sur la cartographie des cours d'eau de votre secteur géographique, veuillez nous en tenir informé au plus tôt à l'aide de cette fiche de renseignement.

Consignes :

- Ce document, accompagné d'une carte localisant le secteur en question, sera à remettre à la DDTM 34 (voir ci-dessous) ou à votre représentant local de la chambre d'agriculture ou au technicien de rivière du syndicat de rivière concerné qui se chargeront de le transmettre à la DDTM.
- Une fiche de renseignement pour chaque demande de requalification de linéaire (ou dont les réponses aux questions suivantes sont identiques).
- Merci de nous signaler vos coordonnées pour chaque fiche. Vous pouvez cependant utiliser une seule carte pour l'ensemble des linéaires que vous auriez recensés et identifiés.

Pour rappel, cette cartographie concerne uniquement la loi sur l'eau et ne concerne en aucun cas : les ZNT (Zones de Non-Traitement) et les BCAE (déclaration PAC).

Bleu : cours d'eau (= source + lit naturel + écoulement au moins 3 fois dans l'année pendant plus de 3 semaines).

Marrons : linéaire d'origine naturelle et dont l'écoulement est inférieur à celui d'un cours d'eau (moins de 3 fois dans l'année pendant plus de 3 semaines).

Noir : créés de la main de l'homme.

Merci de renseigner les informations suivantes :

Fiche renseignée le :

Nom et Prénom :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Commune :

Localisation GPS du tronçon (si possible) :

Nom(s) (éventuel) du (des) linéaire(s) concerné(s) et/ou numéro affecté du linéaire en légende sur la carte associée :

Merci d'entourer le linéaire ou l'ensemble de linéaires sur la carte associée et d'y attribuer un numéro.

Les réponses aux questions suivantes devront être identiques si vous y associez plusieurs linéaires.

Veuillez tourner la page s'il vous plaît

Merci de cocher, la réponse qui vous semble être au plus proche de la réalité :

- Renseignements concernant le(s) linéaire(s) N° sur la carte associée

« L'actuel cours d'eau nommé sur la carte jointe... »

... a un lit :	<input type="checkbox"/> dont l'origine est naturelle »
	<input type="checkbox"/> créé par la main de l'homme »
	<input type="checkbox"/> inexistant »
...est alimenté à l'origine par une source ou une station d'épuration ? :	<input type="checkbox"/> oui
	<input type="checkbox"/> non
...a un écoulement :	<input type="checkbox"/> au moins 3 fois par an pendant 3 semaines consécutives »
	<input type="checkbox"/> moins de 3 fois par an pendant 3 semaines consécutives »
	<input type="checkbox"/> inexistant »
... est cultivé ou urbanisé le long de ses berges :	<input type="checkbox"/> oui »
	<input type="checkbox"/> non »

Merci de compléter et d'entourer les réponses qui vous semblent correctes :

Actuellement, le(s) linéaire(s) N°..... est/sont de couleur bleue/marron/noire sur ma carte.

Au vu des réponses apportées par ce questionnaire, il semblerait que ce(s) linéaire(s) devrai(en)t être de couleur : bleue / marron/ noire.

Remarques questions ? C'est à vous :

Je joins à cette demande :

- des photos (attention : si vous les envoyez par mail, les joindre en faible résolution)
- une carte de situation (copie d'une carte sur laquelle on voit la commune la plus proche) sur laquelle j'entoure le lieu où ont été réalisées les observations
- autres documents à préciser :

MERCI D'ENVOYER LE FORMULAIRE COMPLET A L'ADRESSE SUIVANTE :

avec les documents à joindre :

Par courrier, à :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Bâtiment Ozone
181 Place Ernest Granier
CS 60556
34 064 MONTPELLIER CEDEX 2

Par mail, à :
ddtm-mise@herault.gouv.fr

(attention cette adresse ne peut recevoir des messages d'un volume supérieur à 4 Mo)
<https://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr/>